



Assemblée Générale SNUipp-FSU 06

Direction et fonctionnement de l'école



Mercredi 10 octobre 2012 à 9 h

Siège du SNUipp-FSU 06

- **Conditions de rentrée / Actualité**

« Je réponds quand j'ai le temps »

Le SNUipp-FSU 06 maintient sa consigne « je réponds quand j'ai le temps ». La priorité reste à l'animation de l'équipe pédagogique, aux affaires internes de l'école aux relations aux parents et au suivi de scolarité des élèves. [La check-list de rentrée](#) est un outil mis à disposition des collègues par le SNUipp-FSU pour mieux préparer la rentrée. L'inventaire à la Prévert des tâches à réaliser démontre une fois de plus la situation de surcharge partagée par toutes et tous. Le statu quo n'est plus possible. Le [supplément FSC n°373 « aller dans la bonne direction »](#) explore des pistes de réflexion pour aboutir à une juste reconnaissance du travail de direction.

Part variable

La nécessaire revalorisation salariale n'est toujours pas au rendez-vous. Au contraire, comme l'an passé, la part variable de septembre n'a pas été versée et sera soumise à rattrapage sur la paie d'octobre. Le SNUipp-FSU maintient ses revendications dans un cadre global d'augmentation du point d'indice et de redéploiement à la hausse de la grille indiciaire des salaires des enseignants du premier degré.

Décharges de direction

En fin d'année dernière, les élus SNUipp-FSU 06 sont intervenus en CAPD pour pointer une situation qui déstabilise les directeurs/trices : l'attribution de près d'un tiers des décharges de direction au titre provisoire auquel s'ajoutent les mouvements au sein du dispositif des TRS (réassemblage des postes et/ou instabilité des personnels sur les postes). Directeurs/trices sont donc trop souvent confronté-e-s, dans le contexte de surcharge de la fin d'année scolaire, à des nominations tardives qui les obligent à travailler dans l'urgence à la réorganisation de la prise en charge pédagogique de la classe, sans savoir s'ils pourront maintenir leur(s) jour(s) de décharge, etc. Le SNUipp-FSU 06 a donc demandé au DASEN de réassembler des postes avec des décharges de direction (quarts et/ou demis) pour les proposer au mouvement à titre définitif. Avant la mise en place des TRS, ces postes existaient et ils étaient souvent attractifs pour les adjoints (certains y étant installés depuis de nombreuses années) tout en permettant des habitudes de travail stabilisées entre directeurs/trices

et collègues assurant les compléments de décharge. L'AG partage l'analyse et des témoignages abondent pour étayer cette problématique.

Décision collective d'action : adresser une pétition au DASEN pour demander l'assemblage de postes de décharges de direction au mouvement à titre définitif (lettre/pétition diffusée à la rentrée de Toussaint).

Projets d'école

Lors de l'audience SNUipp-FSU/DASEN du 09/10/12, la question des projets d'école a fait l'objet d'une clarification. L'annonce ministérielle rendant possible un simple avenant du projet antérieur s'applique relativement peu aux Alpes-Maritimes où les travaux ont déjà été menés à terme par la plupart des écoles. Malgré tout, elle constitue un point d'appui pour les écoles dont la validation des projets serait contrariée par les IEN. Le DASEN adjoint a par ailleurs rappelé que la seule partie exigible par les IEN du point de vue de la validation concerne le renseignement du Tableau de Bord Ecole. Les fiches actions n'entrent donc pas dans le cadre des documents exigibles de ce point de vue. Ces précisions ont été apportées aux IEN lors d'une réunion le 6 septembre. Or, il apparaît d'après les témoignages de collègues présents que la plupart des IEN ont continué à réclamer les fiches actions en laissant entendre qu'elles étaient obligatoires pour obtenir la validation du projet d'école. Ces pressions inutiles et contraires aux consignes du DASEN ont été dénoncées lors de la CAPD du 16/10/12.

De manière générale, les collègues présents se mettent d'accord sur la nécessité de faire remonter à la section départementale du SNUipp-FSU 06 le plus d'informations possibles sur les exigences des IEN dans les circonscriptions car trop de disparités sont constatées : les requêtes abusives doivent être dénoncées tandis que les jurisprudences locales positives doivent être connues de tous pour constituer des points d'appui à tous les collègues.

- **Quelle place pour la direction d'école dans les travaux préparatoires à la loi d'orientation ?**

Dans le rapport d'orientation publié début octobre, l'évolution de la direction d'école a été posée en des termes statutaires qui, pour le SNUipp-FSU, ne répondent pas aux problématiques de nécessaire reconnaissance, d'amélioration des conditions de travail (temps de décharge, aide administrative, clarification des missions et responsabilités) et de rémunération. Les pistes de travail dessinées dans le supplément FSC « aller dans la bonne direction » correspondent mieux à la réalité du travail vécu par les collègues. Alors que le ministère ne semble pas avoir placé la direction d'école dans le champ des négociations, le SNUipp-FSU s'engage à porter les revendications des collègues directeurs/trices pour que leurs conditions de travail trouvent une nécessaire issue favorable.

- **Aide Administrative à la Direction d'Ecole (AADE)**

Alors qu'elle devrait être la règle, l'AADE devient l'exception. Dans les AM, seulement 25% environ des écoles bénéficient d'une AADE, souvent à mi-temps. La précarité toujours dénoncée par le SNUipp-FSU mine un dispositif qu'il est nécessaire de rendre pérenne en offrant des supports statutaires à des personnels formés et qualifiés. L'AADE est nécessaire pour la prise en charge de micro-tâches qui submergent la direction, l'éloignant de ses missions essentielles et motivantes. Pour autant, elle ne peut remplacer un temps de décharge à étendre car le temps manque pour mener des missions comme par exemple le partenariat avec les collectivités territoriales (cf. supplément FSC) ou le travail avec les adjoints, compliqué par le manque d'heures consacrées à la concertation dans l'école et l'allongement de la journée de travail.

- **Groupe de Travail « direction et fonctionnement de l'école »**

Si la première année du GT s'était concrétisée par une note du DASEN avec quelques avancées ([lire ici](#)), l'an deux a été un échec avec seulement deux réunions annuelles qui n'ont abouti à rien de concret. Cette situation a été dénoncée à nouveau par le SNUipp-FSU lors de la CAPD de rentrée qui a rappelé ses exigences : un calendrier annuel de 3 rendez-vous, un engagement de l'administration à travers la production d'un relevé de conclusions à l'issue des séances de travail, la production d'un document de synthèse clarifiant missions et responsabilités sur les temps scolaires déconcentrés. Le chantier sur la formation est également au point mort et convient d'être relancé (cf. ci-dessous). Ces exigences ont été entendues par le DASEN qui a demandé aux IEN concernés de proposer au plus vite un calendrier de réunions annuel. Le SNUipp-FSU 06 mettra tout en œuvre pour faire que cette instance travaille réellement aux bénéfices des collègues : il y siègera de façon constructive mais sans concession et dressera un bilan critique engageant sa participation future, au vu des résultats.

- **Enquêtes, Tableau de Bord Ecole & Affelnet**

Le SNUipp-FSU 06 a pris position pour dénoncer la surcharge inutile engendrée par trois enquêtes : Aide Personnalisée diffusée dans certaines circonscriptions au printemps dernier (redondante avec les données recueillies dans le TBE), Socle Commun et ses dates de diffusion et de remontée aberrantes (au début des vacances d'été ou la semaine de rentrée) et enfin Programmes de Réussite Educative et son protocole de questionnaires individuels en ligne. A chaque fois, les consignes du SNUipp-FSU ont permis aux collègues de résister tandis que les interventions du syndicat auprès du DASEN permettaient d'éviter toute relance et pression exercée dans les écoles.

Le Tableau de Bord Ecole est présenté par l'administration comme un outil d'aide conçu en collaboration avec des directeurs. Problèmes : aucun appel à candidatures transparent n'a été diffusé pour permettre à des collègues de participer à l'élaboration du TBE (les représentants élus du syndicat majoritaire, siégeant au GT, n'ont été aucunement sollicités...) tandis que le TBE est bien perçu dans le travail quotidien comme une charge et non comme une aide (les données à renseigner ne sont pas pertinentes pour les missions quotidiennes tandis que les conditions matérielles de renseignement sont sources de perte de temps). Les directeurs/trices ne sont pas opposés à l'utilisation de nouveaux outils numériques si ceux-ci sont synonymes d'aide et de gain de temps. Le SNUipp-FSU 06 fera un certain nombre de propositions au GT pour aller dans ce sens.

De ce point de vue, Affelnet, outil de gestion en ligne des passages CM2/6^e (proposé en 2012/2013 dans les Alpes-Maritimes) est emblématique. Présenté par l'administration comme une aide, il l'est assurément pour les collègues qui déplacent un travail jusque là accompli par leur secrétariat vers les directeurs/trices, précisément démunis de secrétariat ! Mais à cause des allers/retours d'informations à recueillir entre l'école et les familles et le renseignement en ligne (on sait depuis Base Elèves que l'EN propose des outils davantage chronophages que performants), les directeurs/trices des départements qui ont eu à l'expérimenter n'ont pas perçu les intérêts présentés par l'administration... Le SNUipp-FSU organise donc la riposte pour lutter contre la prolifération des outils qui surchargent la barque plutôt que de l'alléger. Il invite les directeurs/trices à s'exprimer sur les applications informatiques afin d'interpeller l'administration en conséquence sur cette problématique ([pour accéder à la consultation en ligne, cliquez ici](#)).

- **Formation continue des directeurs**

Dans le PAF, la formation continue des directeurs/trices est inscrite pour tous à hauteur de 9 h, prises sur le volume horaire des animations pédagogiques. Force est de constater là encore les grandes disparités selon les circonscriptions qui proposent rarement des formations aux directeurs/trices.

Pour le SNUipp-FSU, la formation (qu'elle concerne les problématiques d'animation d'équipe ou de gestion administrative) ne doit pas être confondue avec un temps de confrontation aux injonctions ministérielles. Par exemple, Affelnet n'est pas un enjeu de formation professionnelle au sens où nous l'entendons. Dans ce chantier, le SNUipp-FSU portera à nouveau ses propositions au sein du GT à partir d'un état des lieux en cours sur ce qui est à l'œuvre dans les circonscriptions (où certaines initiatives sont à valoriser tandis que d'autres sont à dénoncer).

- **Commissions de sécurité et responsabilité des directeurs**

Des collègues ont été confrontés lors des visites de commissions de sécurité à des discours tenus par des pompiers gradés qui les confondent avec des chefs d'établissement. Cette méconnaissance des responsabilités des directeurs/trices, certes réelles mais limitées au temps scolaire et sans qu'elles ne se superposent exactement à celles du maire, crée de la confusion là où la sérénité est nécessaire. Elle doit être portée à la connaissance du DASEN qui doit démentir et prévenir ces interventions erronées.

- **Aide personnalisée**

La « bienveillance » générale dont peuvent bénéficier les directeurs/trices telle que présentée dans la circulaire du DASEN sur l'aide personnalisée prévaut toujours depuis que le SNUipp-FSU 06 l'a sollicitée. Pour la faire vivre, les directeurs/trices sont invité-e-s d'une part à solliciter leur IEN en ce sens en faisant valoir leur situation de surcharge et leur légitime besoin de temps et d'autre part à informer la section départementale des éventuelles difficultés rencontrées. Le SNUipp-FSU interviendra si nécessaire pour obtenir que ce droit vive partout. Le SNUipp-FSU rappelle son opposition globale à un dispositif qui a servi de prétexte à la suppression des RASED, a provoqué l'allongement de la journée de l'élève et de l'enseignant, a retiré du temps d'enseignement à tous les élèves et a souvent externalisé la prise en charge de la difficulté scolaire sans lui apporter de réponse satisfaisante.

- **Accompagnement des élèves en situation de handicap (AVS-i & AVS-M)**

Cousine précaire de l'AADE, l'accompagnement des élèves en situation de handicap ne peut fonctionner de manière satisfaisante sans prise en compte des besoins réels du terrain par un vrai métier de l'accompagnement avec formation initiale qualifiante et pérennisation des moyens humains. L'Education Nationale est confrontée à une hausse des notifications de la MDPH sans que les moyens nécessaires soient mis en regard. Les situations douloureuses sur le terrain se multiplient donc avec des retards parfois insupportables dans l'attribution d'un personnel. Parfois la nomination ne règle d'ailleurs pas tout, faute de formation et aussi de problèmes d'accès aux soins pour l'enfant (structures spécialisées pas assez nombreuses et elles-mêmes surchargées).

Localement, il n'est pas acceptable que les services de la DASEN reçoivent aussi mal les propositions du terrain relayées par les directeurs/trices. Il est nécessaire que les écoles soient mieux entendues et les solutions locales qu'elles proposent davantage prises en compte. C'est un problème qui dépasse celui des moyens *stricto sensu* et sur lequel le DASEN doit agir. Le SNUipp-FSU le saisit en ce sens.

- **Répartition pédagogique (rôle du directeur, relation au conseil des maîtres)**

Point non abordé faute de temps, reporté à la prochaine AG.

- **Travaux2012/2013 de la commission départementale du SNUipp-FSU 06**

Relance des travaux de la commission départementale autour deux axes de travail annuels : actualisation et mise en forme électronique de notre guide de préparation à l'entretien à la liste d'aptitude et clarification des missions et responsabilités.

Cette commission *ad hoc* est ouverte à tous les directeurs/trices syndiqué-e-s qui souhaitent s'y investir : première réunion programmée **mercredi 30 janvier 2013**. Les volontaires sont invité-e-s à se faire connaître auprès de la section départementale (par mail de préférence).

